

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE
CANTON DE SABLE SUR SARTHE
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

DELIBERATION N°04032025-07
Séance du 04 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures 00, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent
VIDECOQ Agnès - GUIVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine.

Excusée : MOLINE Cécile qui donne pouvoir à RABINEAU Marie-Dominique

Date de convocation : 25 février 2025

Date d'affichage : 25 février 2025

Secrétaire de séance : BARTHELAIX Annick

Objet : COTISATION 2025 « PETITES CITES DE CARACTERE »

Monsieur Le Maire soumet à délibération du Conseil Municipal la demande de participation 2025 aux Petites Cités de Caractère de la Sarthe, qui s'élève à 1 113.44 euros, soit 200 euros de part fixe et 2,64 euros/habitant (346 habitants), ce tarif de part fixe et par habitant étant identique depuis 2022. Ce montant inclut la cotisation à l'Association Nationale des Petites Cités de Caractère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une participation d'un montant de 1 113.44 euros à l'Association des Petites Cités de Caractère de la Sarthe au titre de l'année 2025. Cette somme sera prévue au budget 2025.

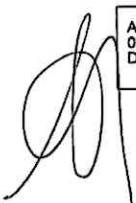
Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,



Accusé de réception en préfecture
072-217200104-20250304-04032025-07-DE
Date de réception préfecture : 07/03/2025